

Déclaration d'une liaison par autocar ≤ 100 km

Partie 1 : Eléments obligatoires (publiés sur le site de l'Arafer)

Identification de l'entité effectuant la déclaration	
Nom de l'entreprise	SNCF C6 (OUIBUS)
Raison sociale de l'entreprise	SNCF C6
Preuve de l'inscription au registre mentionné à l'article L. 3113-1 du code des transports ¹	Pièce jointe n°3 : Autorisation d'exercer la profession de transporteur public routier au moyen de véhicules motorisés
Département d'établissement de l'entreprise	Val-de-Marne (94)

Liaison déclarée	
<p>S'il s'agit d'une modification d'une déclaration existante, indiquer le n° de la déclaration modifiée (par exemple D2017-xxx) et les modifications apportées : Places commercialisées en sus du volume initialement déclaré</p> <ul style="list-style-type: none">• Places commercialisées à des horaires s'écartant de plus d'1/2 heure de ceux initialement déclarés• Diminution de temps de parcours d'au moins 10%• Modification du point d'arrêt à l'origine ou à la destination initialement déclarées	

¹ « Les entreprises de transports public de personnes établies sur le territoire national doivent être inscrites à un registre tenu par les autorités de l'Etat dans les conditions prévues par l'article L. 1421-1. L'inscription à ce registre peut être subordonnée à des conditions d'établissement, d'honorabilité professionnelle, de capacité financière et de capacité professionnelle selon des modalités fixées par décret en Conseil d'Etat »

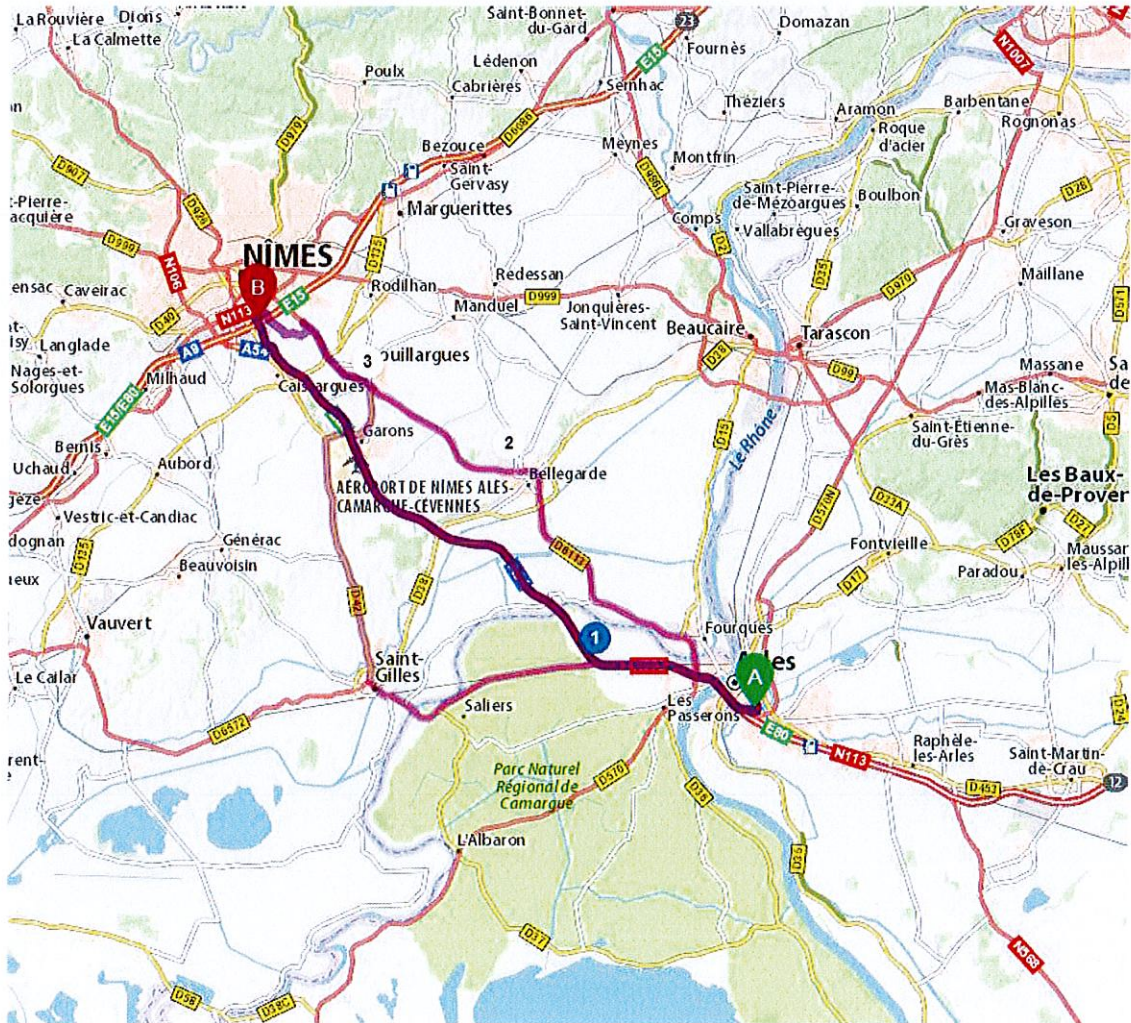
Origine² de la liaison <i>(adresse précise du point de d'arrêt, n°, rue, commune, coordonnées GPS au format décimal)</i>	ARLES Avenue du Maréchal Leclerc, 13200, Arles, France 43.673811, 4.625207
Destination³ de la liaison <i>(adresse précise du point d'arrêt, n°, rue, commune, coordonnées GPS au format décimal)</i>	NÎMES Avenue du Languedoc, 30000, Nîmes, France 43.817307, 4.36177
Itinéraire(s) envisagé(s)	Pièce(s) jointe(s) : n° 1 Nom(s) du (des) fichier(s) : Itinéraire envisagé entre Arles et Nîmes
Temps de parcours <i>(en heures et minutes)</i>	0h30 minutes
Fréquence et volume maximal de places proposées à la vente, pour chaque horaire	Pièce(s) jointe(s) : n° 2 Nom(s) du (des) fichier(s) : Fréquence de passage et offre proposée entre Arles et Nîmes

² Extrémité 1 de la liaison concernée

³ Extrémité 2 de la liaison concernée

Pièce jointe n°1

Itinéraire envisagé entre Arles <> Nîmes



Pièce jointe n°2 : Fréquences de passage

ARLES <> NÎMES

- Sens Arles > Nîmes

ARLES Départ <i>Avenue du Maréchal Leclerc, 13200, Arles</i>	lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi
NÎMES Arrivée <i>Avenue du Languedoc, 30000, Nîmes</i>	
OFFRE PAR TRAJET	1 car 48 places

- Sens Nîmes > Arles

NÎMES Départ <i>Avenue du Languedoc, 30000, Nîmes</i>	lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi
ARLES Arrivée <i>Avenue du Maréchal Leclerc, 13200, Arles</i>	
OFFRE PAR TRAJET	1 car 48 places